



Seul le prononcé fait foi

**Discours de Geneviève Fioraso, ministre de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

« *Les Etoiles de l'Europe : lancement d'Horizon 2020* »

Lundi 16 décembre 2013 – La Sorbonne

Madame la Commissaire européenne à l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse, chère Androulla Vassiliou,
Monsieur le Ministre de l'Education et de la Science, représentant de la présidence lithuanienne, cher Dainius Pavalkis,
Monsieur le Directeur général, Robert Jan Smits,
Madame et Monsieur les ministres, chère Hélène Conway (*qui doit nous quitter*), cher Thierry Repentin (*qui va nous rejoindre*)
Monsieur le Recteur de Paris, cher François Weil,
Monsieur le Député, cher Jean-Paul Tuaiva,
Chère Françoise Barré-Sinoussi, prix Nobel de médecine en 2008,

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des académies, des instituts, des universités, des organismes,
Mesdames les Directrices, les Directeurs,
Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises, des pôles de compétitivité et des collectivités territoriales,

Chers Amis,

Je suis particulièrement fière de m'adresser à vous ce soir, à l'occasion de la présentation du nouveau programme cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » que j'ai défendu aux côtés d'Androulla Vassiliou, de Maire Geoghegan-Quinn, d'Antonio Tajani et de Dainius Pavalkis, dont le pays préside, encore pour quelques semaines, l'Union européenne.

Je suis aussi très heureuse d'être, ici, parmi vous, dans ce grand amphithéâtre de la Sorbonne car cette université fondée par Robert de Sorbon, au XIIIème siècle, demeure à la fois le symbole de l'Europe et de la connaissance.

Le symbole de l'Europe et de la connaissance parce que, dès sa création, l'université de Paris était résolument ouverte sur le monde, elle attirait une vingtaine de milliers d'étudiants venus de tout le continent, et ses maîtres, en retour, enseignaient dans toute l'Europe.

Le symbole de l'Europe et de la connaissance parce que les frontières nationales ne se confondent pas avec les frontières scientifiques. Le progrès s'est toujours nourri de la libre circulation des idées et des personnes. Et c'est ce projet européen, à travers le programme Horizon 2020, celui d'une Europe de la connaissance fondée sur un progrès social, inclusif et durable que nous célébrons, ici, ce soir.

Dans un monde interdépendant et interconnecté, la politique de la recherche ne peut plus se faire à la seule échelle nationale, c'est tout l'enjeu d'un programme cadre européen de recherche ambitieux, lui-même inscrit, comme notre politique nationale, dans un cadre mondial.

Je suis d'autant plus fière d'introduire ce soir le programme H2020 qu'il incarne l'inflexion du budget européen en faveur de la croissance et de l'économie de l'intelligence défendue par le Président de la République lors de la préparation du cadre financier pluriannuel pour les années 2014-2020 : **79 Md€ en comptant EURATOM - H2020** représente une hausse de 35 % des crédits orientés vers la recherche et l'innovation par rapport au 7^{ème} programme cadre qui s'achève.

Ce nouveau programme est donc une opportunité pour la France qu'il faut saisir. J'y reviendrai.

Tout d'abord, je souhaite féliciter chaleureusement les lauréats du prix « les 12 Etoiles de l'Europe », prix récompensant les équipes qui ont déposé des projets européens.

Ces projets témoignent de l'excellence de la recherche française : une recherche fondamentale et appliquée tournée vers les défis sociétaux et préoccupée de la compétitivité de notre pays, une recherche qui porte haut les couleurs de la France en Europe et sur la scène internationale.

[La France et les programmes européens]

Cependant, je l'ai déjà souligné à plusieurs reprises, la participation de la France aux projets européens peut s'améliorer. Dans le 7^{ème} PCRD, le taux de retour était de 11,6 % : c'est un recul de plusieurs points par rapport au 6^{ème} PCRD, alors que nous contribuons au budget de l'Union européenne à hauteur de 16,4 %. Cette situation est insatisfaisante sur le plan du retour financier, mais elle l'est surtout pour des raisons de rayonnement scientifique.

La France se trouve au 6^{ème} rang mondial pour le nombre des publications, et a obtenu, ces dix dernières années, trois médailles Fields et sept prix Nobel. Lorsque nous concourons sur des projets européens notre taux de succès, de 25.5 %, est l'un des plus importants au sein de l'Union européenne. La qualité scientifique de nos projets fait que nous demeurons au 3^{ème} rang des bénéficiaires du PCRD alors que nous sommes au 5^{ème} rang des déposants, loin derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni !

Le défi de la participation est-il vraiment impossible à relever ? Si tel était le cas, pourquoi, dans des secteurs, comme l'espace ou l'aéronautique, parviendrons-nous à le relever et à obtenir plus de 20 % des financements européens ? Pourquoi, sur certains programmes, comme les infrastructures de recherche, l'ERC, la sécurité, notre position se situe-t-elle autour de 13 % ? Pourquoi ce qui s'avère possible dans certains secteurs ne le serait-il pas dans tous ?

Je veux vous encourager ici à répondre davantage aux appels à projets dans des domaines clés tels que l'environnement, la sécurité alimentaire, les biotechnologies, le big data, la cybersécurité, à l'image des secteurs dans lesquels nous sommes déjà très présents : l'espace, l'aéronautique, la micro et nanoélectronique, le calcul haute performance, les maladies neuro-dégénératives...

Il nous faut également concourir dans le domaine des sciences humaines et sociales qui s'affirment désormais comme des thématiques incontournables dans le paysage mondial de la recherche, qu'il s'agisse du changement climatique, des systèmes urbains durables, de la transition énergétique.

Nous devons enfin répondre massivement aux appels à projets liés à l'innovation. Vous m'avez entendu rappeler à plusieurs reprises que la France ne se classe qu'entre le 15^{ème} et 20ème rang mondial en matière d'innovation et à la 11^{ème} place sur les 28 pays européens !

Cette situation est réversible ! C'est à nous qu'il appartient de la modifier.

L'innovation, ce n'est pas seulement la croissance de demain ce sont surtout **les solutions de** demain. L'innovation doit, en effet, permettre de nous préparer aux mutations décisives de ce début de siècle en termes d'énergie, d'alimentation, de numérique, de santé avec la prise en compte de l'allongement du temps de la vie, des maladies chroniques et des nouvelles pratiques thérapeutiques associées (médecine personnalisée, ambulatoire, e-médecine,...).

C'est pourquoi nous devons nous mobiliser collectivement, raison pour laquelle j'ai lancé **l'Agenda France Europe 2020, agenda stratégique pour la recherche, le transfert et l'innovation** qui s'inscrit en synergie et en complémentarité avec Horizon 2020.

Lorsque je dis que notre mobilisation doit être collective, je veux dire qu'elle vous concerne, en premier lieu, vous les chercheurs, vous les ingénieurs, vous les porteurs de projets. Mais elle concerne également les institutions dans lesquelles vous œuvrez qui doivent vous soutenir et vous inciter à déposer ces projets. Elle concerne aussi le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans son rôle d'Etat stratège. Vous pouvez compter sur ma détermination et mon soutien pour vous accompagner et créer les conditions d'un environnement favorable à votre réussite !

Elle concerne enfin, et je devrais plutôt dire d'abord, la Commission européenne qui a conçu et monté ce 8^{ème} programme cadre.

[Quelques avantages du programme cadre]

La question cruciale de ce nouveau programme était celle de la **simplification, simplification des règles de participation, des modèles de coûts et même de certains programmes, simplification que j'ai personnellement défendue tout au long des négociations qui se sont achevées le 3 décembre dernier à Bruxelles.**

Je tiens aujourd'hui à **saluer le travail remarquable effectué par la Commissaire Geoghegan-Quinn** et la Direction générale Recherche et Innovation mais aussi celui de nos équipes alors que les discussions ont parfois été très difficiles au Conseil de l'Union européenne ou au Parlement européen. La simplification rendra les appels à projets d'Horizon 2020 plus facilement accessibles à la communauté scientifique et aux PME.

Madame la Commissaire et M. le Directeur Général viennent de rappeler les objectifs et les principaux outils d'Horizon 2020. J'en citerai seulement quelques-uns particulièrement pertinents pour la France :

- **L'ERC, le Conseil européen de la recherche**, bénéficiera d'un budget en augmentation de plusieurs milliards d'euros.

Il offre aux chercheurs la liberté de mener un projet scientifique d'envergure avec des moyens importants, tout en donnant aux établissements la possibilité d'attirer les chercheurs les plus éminents. **C'est un succès pour la France puisque nous consolidons notre troisième position avec plus de 500 bourses obtenues par des chercheurs de talent sur l'ensemble du 7^{ème} PCRD.**

- Les **Actions Marie Skłodowska-Curie**, elles, s'adressent à tous ceux qui souhaitent effectuer une mobilité européenne ou internationale, accueillir des chercheurs étrangers, intégrer des réseaux de formation – notamment doctorale.

- **Les projets collaboratifs**, instruments bien connus du programme cadre, que ce soit dans le domaine des technologies futures et émergentes – les FET –, des technologies clés génériques – **les KET** – ou les 7 défis sociétaux, permettent d'intégrer des réseaux de recherche d'excellence et de bénéficier des connaissances et compétences de partenaires industriels.

Je considère que le programme de recherche et d'innovation des KETs est la pierre angulaire de la politique industrielle de la Commission européenne. Il est de notre responsabilité de faire de cette stratégie qui mobilise, de façon inédite, un nombre important de politiques de l'Union, un outil au service du redressement économique de l'Europe.

- L'intégration au sein d'H2020 de l'IET, **l'Institut européen d'innovation et de technologie, qui regroupe les 3 grands piliers du triangle de la connaissance : recherche-enseignement-innovation et** que la France a soutenu dès l'origine.

Il prévoit la création de cinq nouvelles communautés de la connaissance, ou KICs, pour 2014-2020, sur des sujets qui sont aussi au cœur des 34 plans français pour l'innovation : « Innovation pour la santé et le vieillissement actif » et « Matières premières » en 2014, « Alimentation du futur » et « Processus industriels à forte valeur ajoutée » en 2016 et enfin « Mobilité urbaine » en 2018.

- La seconde génération d'**Initiatives Technologiques Conjointes – les *Joint Technology Initiatives* ou JTI** – qui sont des partenariats publics-privés apportant une contribution essentielle à la compétitivité européenne dans des secteurs industriels stratégiques. Je remercie la Présidence lituanienne pour nous avoir conduits à adopter un premier accord sous sa présidence.

Enfin, Horizon 2020 permet, et c'est l'une de ses nouveautés, d'utiliser ces financements pour établir des **coopérations internationales**. Je souhaite vivement que la zone méditerranéenne, en premier lieu, puisse en profiter.

L'**agenda stratégique de la recherche**, « **France Europe 2020** », à l'exemple de ce que le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ont réalisé en Europe, entre clairement en résonance avec les priorités de ce programme cadre de recherche. Nous en avons fixé le cadre par **une loi d'orientation**.

Cet Agenda Stratégique, élaboré sous la coordination du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, comportera une programmation pluriannuelle des moyens afin de répondre aux défis scientifiques, technologiques, environnementaux et sociétaux tout en maintenant une recherche fondamentale de haut niveau.

Il comprend aussi **la valorisation** des résultats de la recherche au service de la société, veille au **développement de l'innovation**, du **transfert** de technologie mais aussi à la capacité d'expertise et d'appui aux politiques publiques. Il inclut les aspects de **culture scientifique et technique** ainsi que les relations avec la société.

Les priorités en sont arrêtées après une **concertation avec la communauté scientifique et universitaire**, les partenaires sociaux et économiques, des représentants des associations et fondations, les ministères concernés et les collectivités territoriales, en particulier les régions.

La concertation est en cours. Sous le pilotage de la DGRI, les alliances nationales de recherche, les universités, à travers la CPU, le CNRS, le CEA et le CNES, contribuent à identifier les grandes priorités scientifiques qui seront validées par le Conseil stratégique de la Recherche que je préside par délégation du Premier ministre ! Ce conseil proposera ensuite au Gouvernement les grandes orientations de la stratégie nationale de recherche et évaluera leur mise en œuvre.

J'aurai le plaisir d'installer ce Conseil, avec le Premier Ministre, le 19 décembre prochain.

Les priorités scientifiques de l'Agenda stratégique pour la recherche, le transfert et l'innovation, France Europe 2020, **sont fondées sur l'affirmation de la nécessité d'une recherche fondamentale et technologique d'excellence, sur le redressement industriel et la compétitivité de la France ainsi que sur l'identification de grands défis sociétaux.**

Les 10 défis sociétaux que j'ai eu le plaisir de présenter le 21 mai dernier s'articulent avec les 7 priorités d'Horizon 2020 : santé, bio-économie, énergie, transports, changement climatique et ressources, sociétés inclusives, sécurité, ainsi qu'avec les 34 plans industriels d'Arnaud Montebourg et les 7 priorités du concours mondial d'innovation lancé par le Président de la République.

[L'appui du MESR]

Venons-en, à présent, à l'action que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche déploie afin de vous aider à participer aux appels à projets « d'Horizon 2020 ».

A plusieurs reprises, le Président de la République a appelé la communauté scientifique française à se tourner vers l'Europe et à se préparer à Horizon 2020. Maintenant, nous y sommes.

Notre ministère a mené une campagne de communication et d'information sans précédent. J'en profite pour féliciter les équipes qui l'ont conçue et qui sont également à l'origine de la belle manifestation de ce soir.

Outre la mise en place d'un portail web horizon2020.gouv.fr, que vous avez sans doute déjà visité avec 70 000 autres internautes, le ministère a mis en place un **maillage territorial pour accompagner les projets via les Points de Contact Nationaux** – les PCN – et anime ce réseau incontournable dans l'appui à vos démarches. Au service des chercheurs, des laboratoires et des entreprises, en particulier des PME, **les PCN sont les ambassadeurs d'Horizon 2020 en France**. Preuve de sa pertinence et gage de son succès, l'action de formation à H2020, organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec le réseau des Points de Contact Nationaux, vient d'ailleurs d'accueillir plus de 3000 personnes ces dernières semaines, dans les locaux mêmes du ministère !

D'autres actions doivent compléter ce dispositif d'animation du réseau :

- La présence d'experts français dans chacun des groupes d'experts de la Commission. J'avais moi-même alerté les dirigeants d'organismes et présidents d'université afin qu'ils soutiennent les candidatures de chercheurs.

Cet appel a rencontré un vif succès puisque des experts français ont été nommés et je me réjouis en particulier de constater que la majorité d'entre eux sont des femmes (12 femmes sur 17).

- Le soutien à l'ingénierie de projets par les institutions pour aider les chercheurs qui souhaitent candidater. Je serai personnellement attentive à ce sujet.

En conclusion, je veux remercier encore une fois Maire Geoghegan-Quinn et Androulla Vassiliou qui ont su, en s'appuyant sur des volontés gouvernementales comme celle de la France, faire à nouveau souffler le vent du progrès en Europe. Donner un avenir aux jeunes européens, trop touchés par le chômage, passe par un investissement collectif dans l'éducation, la formation initiale et tout au long de la vie, la recherche, son transfert vers l'industrie et la société. Cela suppose de croire dans un avenir de progrès durable et partagé et de retrouver le goût de l'invention, de l'audace et de la coopération.

Le Pacte pour la Croissance est une inflexion positive de la politique européenne et soutien cet élan et cette vision porteuse d'avenir. Sachons, ensemble, y contribuer et retrouvons le goût d'entreprendre. Et retrouvons la confiance qui nous freine parfois en disant avec le poète René Char : "Que ferions-nous sans inconnu devant nous ?"